

**Procès-verbal du 1^{er} Conseil d'Ecole 2019-2020
Du mardi 5 novembre 2019**

Sont présents :

- les enseignants de l'école : Mmes Séverine Reschke, Valérie Chauvet, Aline Courtin, Estelle Lardy, Magali Mendes
 - les représentantes des parents d'élèves titulaires : MMES Amandine Hahn, Mathilde Charrier, MM. Thomas Désiré, Grégory Armouet
 - les représentantes des parents d'élèves suppléants ayant droit de vote : MME Madelena De Avezedo
 - les représentants des parents d'élèves suppléants n'ayant pas le droit de vote : MME Anne-Gaëlle Provenzano
 - les élues :
Mme Cécile Bénéteau, adjointe aux affaires scolaires sur la commune déléguée des Essarts.
Mme Nathalie Bodet, adjointe enfance jeunesse, scolaire et périscolaire, commune nouvelle
- Mme Nathalie Meslier, responsable du pôle scolaire, périscolaire et jeunesse.
- DDEN : Monsieur Sylvain Duret
 - ATSEM : Mme Caroline Chatevaire

Sont excusés :

- L'Inspectrice de l'Education Nationale : Madame Casteigt, Circonscription Roche Nord
- MME Amélie Dugast, enseignante
- Monsieur Freddy Riffaud, maire de la commune nouvelle Essarts en Bocage
- Mmes Isabelle Toreilles, Maître G, et Anne-Marie Couget Psychologue scolaire (RASED)

Début de la réunion 18h40.

Le secrétariat est assuré par Mme Anne-Gaëlle Provenzano

1. Approbation par vote du PV du CE en date du 20 juin 2019

VOTE : Qui est contre ? 0, Qui s'abstient ? 0, Qui est pour ? A l'unanimité

2. Demande d'autorisation d'invitation au conseil d'école pour l'année 2019-2020

Les personnes présentes donnent leur accord pour autoriser la directrice à inviter des partenaires de la vie scolaire au conseil d'école, quand nécessaire.

3. Equipe pédagogique et répartitions :

A noter que notre école fait partie de la circonscription Roche Nord depuis septembre 2019.

- 1- classe de Mme Chauvet : TPS : **9 puis 17 en janvier**
 - 2- classe de Mme Mendes et Dugast : PS : **29** présents
 - 3- classe de Mme Reschke : PS : 9 - MS : **20**
 - 4- classe de Mme Courtin: MS : **10** - GS : **19**
 - 5- classe de Mesdames Lardy et Dugast: MS : **8** - GS : **21**
- 2 MS à venir, 2PS et 8 TPS connus**

4. Effectifs au 5 novembre 2019 :

125 élèves : GS : 40 MS : 38 PS : 38 TPS : 9

Prévision d'effectifs 2019-2020 remontée à l'inspection à la date du 18 octobre 2019:

TPS : 17, PS : 32, MS : 40, GS : 40 TOTAL : 129 élèves

5. Le RASED :

Deux personnes composent le RASED, sur trois postes à pourvoir :

- une enseignante spécialisée en aide rééducative (aide G) : Mme Isabelle TORREILLES,
 - une psychologue de l'Education Nationale : Mme Anne-Marie COUGET
 - une enseignante spécialisée en aide pédagogique (aide E) : le poste n'est pas pourvu
- L'antenne des Essarts intervient sur les écoles de 5 communes :
Essarts en Bocage, St Fulgent, Ste Cécile, St Martin des Noyers, La Ferrière.

Il est rappelé que l'intervention de la psychologue est confidentielle et que les prises en charge ne sont pas notifiées dans le dossier scolaire de l'élève qui en bénéficie.

6. Règlement Intérieur :

Le nouveau règlement intérieur a été transmis à tous les membres du conseil d'école en amont pour prise de connaissance, qui comporte des modifications et des précisions.
Il n'y a pas de questions ou remarques apportées.

VOTE : Qui est contre ? 0, Qui s'abstient ? 0, Qui est pour ? A l'unanimité

Le règlement modifié est adopté à l'unanimité. Il sera transmis à l'ensemble des parents d'élèves.

7. Projets d'Ecole/Projets :

Rappel des axes du Projet d'Ecole :

- **Langage** : A travers des situations de langage, l'objectif est d'acquérir, renforcer, enrichir la maîtrise du langage oral. 2^{ème} année : création de supports communs dans les classes : la fleur de langage
- **Apprendre ensemble et vivre ensemble** : instaurer un climat scolaire positif propice au vivre et apprendre ensemble. 2^{ème} année : élaboration et présentation du règlement des espaces communs

- Faire de l'école un lieu de culture commune :** donner un accès à l'art et à la culture, développer la sensibilité et l'expression des élèves, éveiller leur curiosité. 2^{ème} année : réhabilitation de la BCD :
- un achat de 100 nouveaux albums d'occasion a leu lieu,
 - une demande à la communauté de communes de bénéficier des albums déclassés de la médiathèque d'Essarts en Bocage a été acceptée, merci aux décisionnaires
 - une demande de dons d'albums aux familles a été faite, merci aux familles pour leurs dons
- A noter que le poste « service civique » pour la BCD est toujours à pourvoir.

Projets :

Temps forts rassemblant tous les élèves plusieurs fois dans l'année :

- cuisine puis goûter automnal dans le cadre de la semaine du goût
- élaboration conjointe de toutes les classes du règlement des espaces communs de l'école
- spectacle offert par la municipalité le 10 octobre sur la joie de vivre « Si t'es content, j'suis content aussi ! », merci à la municipalité pour cette opportunité.
- participation à la semaine de la maternelle du 18 au 22 novembre autour des jeux avec les parents
- participation à la 2^{ème} édition de la semaine de la famille en collaboration avec l'école élémentaire autour du jeu du 09 au 14 mars 2020
- bal pour enfants en février/mars aux Essarts
- matern'athlon fin juin stade/salle omnisports Essarts
- créneaux réservés à la salle de judo et la piste d'athlétisme pour toutes les classes.
- Mmes Annie Badreau (le lundi) et Josiane Brusseau (le jeudi), inscrites au dispositif « Lire et faire lire » renouvellent depuis le 04 novembre leur intervention pour les élèves de petite et moyenne section, pris par petits groupes en dehors de la classe.
- Partenariat avec la médiathèque des Essarts : raconte tapis ou lecture d'albums sur une thématique dès la 3^{ème} période.
- projet commun aux 5 classes sur le thème de l'eau dès le début d'année 2020.

8. Le PPMS

Conformément aux directives, un exercice de sécurité incendie a eu lieu le 12 septembre 2019. Tout s'est bien déroulé. A été demandé à la mairie d'amplifier les sonneries dans les deux bâtiments.

Nous avons également procédé à un exercice attentat intrusion le 17 octobre 2019 au cours duquel, les élèves se sont cachés en silence. Un major de la gendarmerie et deux agents des services techniques étaient présents. Tout s'est bien déroulé également.

Ils font partie des 4 types d'exercices de sécurité. Rappel des exercices et des modalités :

Evacuation Incendie : ça sonne, on sort

PPMS confinement : autre signal nous restons confinés (mallettes PPMS)

PPMS évacuation : ça sonne on sort (même signal que l'incendie puisque même consigne)

PPMS Intrusion dans l'école : sonnerie distincte : on se cache ou on s'échappe. Dans ce dernier cas, alerte micro.

9- Transport scolaire :

Un questionnaire a été distribué aux familles à l'initiative de M. Duret et de l'Amicale laïque en juin 2019.

9 retours de la part des familles seulement.

Les parents d'élèves élus aimeraient également mener une action en ce sens.

Pour rappel, depuis la création d'Essarts en Bocage en janvier 2016, les familles résidant dans les communes déléguées de L'Oie, Ste Florence, Boulogne ne peuvent plus inscrire leurs enfants dans les écoles publiques des communes limitrophes. Faute de transport scolaire, ils n'ont pas toujours la possibilité non plus de les scolariser à l'école publique. Elles sont donc contraintes de les scolariser dans les écoles privées.

M. Duret aborde le sujet d'une prise en charge antérieure qui avait été votée pour le subventionnement du transport du RPI de La Merlatière-Boulogne.

La municipalité précise que cela n'était pas du transport scolaire avec des points de ramassage mais un transport d'école à école sans autre arrêt, qui était gratuit auparavant et que le département (qui avait à l'époque la compétence transport) avait décidé de passer « payant », considérant que les conditions du RPI n'étaient plus respectées. La prise en charge par la collectivité a été de 50% du coût du transport sur 2 années, soit 55 euros par enfant empruntant le transport (la commune de la Merlatière avait apporté la même aide financière).

La municipalité explique que les transports scolaires ne sont pas de la compétence de la commune mais de celle de la région et qu'il était nécessaire si enquête nouvelle il y avait, de bien définir l'objectif pour ne pas créer des besoins, sachant que la commune n'a pas la compétence.

Elle informe par ailleurs qu'une analyse des besoins sociaux est en cours de réalisation et comporte notamment un axe sur la mobilité.

10- Travaux/demandes :

Merci à la municipalité et aux services techniques pour :

- les travaux réalisés avant la rentrée et pendant les vacances de la Toussaint, notamment le nettoyage des toitures durant l'été.
- la mémoire augmentée du PC de direction.

Le budget des fournitures pédagogiques a été augmenté et passe de 7.94 euros à 8.10 euros. Merci à la municipalité.

* Vu avec Mesdames Bénéteau et Meslier, une liste de nos besoins d'investissement a été formulée pour 2020 :

- deux meubles hauts à casiers, un bac à eau, un meuble bibliothèque, un miroir, un VPI pour la classe 3, une augmentation de l'enveloppe vélos de 350 à 400 euros.

A noter que la pose de volets roulants demandés pour la classe « mater1 » a été acceptée dans le budget des travaux des ouvrants à venir : vacances de février au mieux ou au printemps, selon la météo.

La demande de L'aménagement de la cour et du préau est réitérée par l'équipe enseignante ainsi que par les parents élus et reste une priorité. Une première étude de faisabilité a été faite pour déterminer l'emplacement le plus approprié pour se protéger du soleil, du vent et de la pluie. Un montant approximatif de 125 000 euros a été annoncé par la municipalité.

Une vraie étude et un vrai devis sont demandés à la municipalité afin de déterminer les aménagements possibles sur la cour ainsi que le financement possible pour la municipalité.

Nous sommes très nombreux à l'école et lors de pluie, le préau actuel est trop petit, même pour contenir une seule classe. Un sol plastique dans l'ancienne cantine permettrait aux élèves, par temps de pluie, de pouvoir sortir de la classe un court moment. La municipalité va réfléchir à la possibilité de la construction d'une extension du préau et d'un aménagement du sol de l'ancien restaurant scolaire, mais à ce jour le budget travaux pour 2020 est affecté au changement des ouvrants en élémentaire, conformément au marché.

Le changement du sol plastique de la classe 3 est également demandé ainsi que la fermeture de l'espace BCD et ce pour le budget de 2021.

11- Questions diverses :

Au niveau des parents élus, d'autres remarques et demandes ont été formulées :

- Remerciements pour la rapidité d'achat et de la pose des porte-vélos, ils sont très utiles et appréciés.
- Les parents élus souhaitent planter des arbres aux abords de la cour, côté parking du stade pour avoir moins de visibilité sur la cour des petits.
- ⇒ La municipalité répond que la plantation d'arbres n'est pas envisageable à cause des intempéries et de la sécurité.
- Des parents se plaignent du tabagisme passif devant la grille de l'école le soir. Une information sur le sujet pourra être rédigée par les parents élus et l'équipe enseignante.
- Les parents élus souhaitent avoir un retour sur le dispositif sur la classe des moins de trois ans. Les enseignantes en font un bilan très positif au niveau de l'apprentissage du langage notamment. Le passage en petite section peut être déstabilisant pour des élèves venant de TPS, et ce surtout à cause des effectifs assez élevés de PS. Afin que la rentrée soit plus sereine en septembre prochain, tout comme cela a été fait l'an dernier, divers décroisonnements sont envisagés pour familiariser les plus jeunes à ce nouvel espace mais de façon plus régulière.
- Les parents élus se félicitent de la réussite des décroisonnements de GS/CP qui ont permis aux élèves de débiter sereinement leur 1^{ère} année d'école élémentaire.
- Les parents élus aimeraient que le procès-verbal du conseil d'école soit plus accessible aux parents d'élèves, notamment pour les parents qui ne viennent pas dans l'enceinte de l'école déposer leurs enfants. Le PV peut être diffusé dans le panneau d'affichage, les services techniques, pour ce faire, devront changer la serrure dont la clef est introuvable. Une diffusion sur le Blog sera également faite, en plus des deux affichages à l'intérieur de l'école maternelle.

Le conseil d'école est clos à 21h40

Prochain conseil d'école est fixé au **jeudi 05 mars 2020 à 18h30**

Directrice : *Magali RENDES*

Secrétaire de séance : *Anne-Gaëlle PROVENZANO*

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE
GASTON CHAISSAC
Impasse des Ecoliers
85140 ESSARTS-EN-BOCAGE
Tél. : 02 51 62 84 58
Mail : ca.0851112x@ac-nantes.fr



